

## Le CDI-O-DRIVE

### Modalités en détails.

#### Jours et horaires de la livraison

La livraison des livres aura lieu le vendredi 9/04 et le mardi 27/04. Cette livraison s'effectuera dans la journée, entre 10h et 16h.

#### 1 Sélection des documents


Possibilité de sélectionner 3 documents (romans, mangas, BD, documentaires, journaux...), à partir du mardi 06/04, 12h.

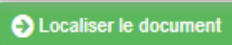
- Consulter le catalogue en ligne sur le site internet du CDI : **0890019m.esidoc.fr** ou bien scanner le QR code suivant :



- Faire parvenir au documentaliste les livres que vous souhaitez en remplissant le formulaire sur le site Internet du CDI, disponible dans la rubrique **Confinement – Restons en contact**.

Vérifiez bien la disponibilité de l'ouvrage en cliquant sur **Localiser le document** pour afficher son statut.

	Cote	Emplacement	Statut
	R ZEP		Disponible



En cas de difficulté, il est possible d'envoyer un message au documentaliste sur ECLAT.

Pas d'idée, envie d'être surpris ? Le documentaliste vous concocte une sélection surprise que pour vous ! (Un seul livre)

#### 2° Livraison des documents

Une fois la sélection effectuée, le documentaliste prendra contact avec vous par courriel.

Les documents seront prêtés jusqu'à la fin du confinement.

#### 3° Retour des documents

Vous avez des retours à effectuer .

- Et vous souhaitez, en même temps, emprunter de nouveaux documents : faites parvenir au préalable votre sélection par le formulaire dédié, le retour s'effectuera lors de la livraison de votre sélection.
- Vous souhaitez seulement faire un retour (sans emprunter à nouveau), vous pourrez le faire au retour du confinement, soit dès le 3/05.

#### 4° Informations sanitaires

Une fois revenus au CDI, pour des raisons sanitaires et suivant le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale et celui du centre de documentation et d'information du collège, les documents sont mis **en isolement pendant 7 jours**, dans un espace spécifique, isolé et réservé à cet effet. Une fois ce délai d'isolement de 7 jours passé, sans aucune manipulation, **les documents pourront être à nouveau empruntés sans risquer aucune contamination**.